Table ronde sur le PASEC2019, 15 octobre 2022 en Tunisie.

- Luc Allaire

En 2018, le coordonnateur du PASEC, Hilaire Hounkpodote, a fait une présentation du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN, qui préparait alors une nouvelle version de cette enquête pour 2019 en y ajoutant, outre une enquête sur les résultats des élèves, un volet sur l'évaluation des enseignantes et enseignants.

Craignant que cette évaluation n'entraîne des conséquences négatives dans les 14 pays couverts par le PASEC2019, le CSFEF a fait des interventions auprès de la CONFEMEN et du coordonnateur du PASEC pour que soit mis sur pied un comité d'éthique et de déontologie. Ce qui a été accepté, et le CSFEF a pu y déléguer deux représentants.

- Je laisse la parole à Augustin Tumba Nzuji, secrétaire général de la FENECO-UNTC en République démocratique du Congo, et membre du Comité d'éthique et de déontologie du PASEC avec Luc Allaire.

Augustin a rappelé que le PASEC 2019 n'était pas le première analyse réalisée par la CONFEMEN. La recherche précédente avait été réalisée en 2014 et avait été présentée lors de la Rencontre du CSFEF en 2016 par le coordonnateur du PASEC, Jacques Malpel. Celui-ci avait alors indiqué que la prochaine édition du PASEC en 2019 comporterait une nouvelle composante, une évaluation des enseignantes et enseignants. Aussitôt, le CSFEF avait engagé des négociations avec le coordonnateur du PASEC car il s'agissait d'un sujet fort délicat.

En suivi de ces discussions, le coordonnateur du PASEC a invité deux représentants du CSFEF à une réunion de planification au Gabon, à laquelle Augustin a participé avec Awa Wade du Sénégal. Tous deux étaient alors membres du Bureau du CSFEF. Les 15 pays pressentis pour l'enquête du PASEC étaient représentés par quatre personnes, faisant partie des points focaux.

Augustin et Awa avaient alors constaté que la perception des pays participants par rapport à la participation syndicale différait de la perception de la CONFEMEN. En effet, les représentants des pays membres disaient carrément que l'on devait se passer des syndicats. Augustin et Awa avaient mis le poing sur la table en disant que le CSFEF ne reculerait pas et que les syndicats devaient être partie prenante du PASEC.

Par la suite, l'enquête a été menée dans 14 pays au lieu de 15, et on a constaté rapidement que les syndicats n'étaient pas impliqués par les points focaux des différents pays. Par exemple, en RDC, l'équipe ministérielle menant l'enquête a écarté complètement les syndicats.

Par la suite, le coordonnateur du PASEC a invité le CSFEF à une réunion du Comité d'éthique et de déontologie qui s'est tenu à Dakar, afin de rédiger une charte afin de s'assurer que les données de l'enquête ne puissent servir à d'autres fins que celles prévues à l'amélioration des systèmes d'éducation. Augustin y a participé en présence.

Une seconde réunion du Comité d'éthique a eu lieu après le lancement des résultats afin de réfléchir ensemble comment diffuser les résultats de l'enquête PASEC. Augustin y a participé

en présence et Luc à distance. Le CSFEF s'est alors assuré que les données demeureraient anonymes et ne pourraient servir à sanctionner les enseignants. S'il advenait que cette diffusion puisse permettre à un pays ou à un groupe de chercheurs d'identifier des enseignants ou des groupes d'enseignants, le comité d'éthique devrait alors être convoqué.

Soulignons que la charte d'éthique qui a été adoptée prévoit que l'enquête soit anonyme, ne permettant d'identifier ni les enseignants ou enseignantes ni les établissements, et que les résultats ne soient pas exploités pour dénigrer la profession enseignante, voire la sanctionner.

Le rapport du PASEC a été rendu public le 21 décembre 2020 à Dakar au Sénégal. Le président du CSFEF a participé à ce lancement en compagnie des syndicats de l'éducation sénégalais. Ce rapport présentait les enquêtes qui se sont déroulées dans quatorze pays d'Afrique francophone : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.

Les résultats de l'enquête PASEC2019

L'enquête concerne les élèves de 14 pays dont 10 avaient été évalués en 2014, ce qui permet de suivre les évolutions pour ces pays. Il s'agit des compétences en langue (lecture, compréhension) et mathématiques des élèves en début et en fin d'école élémentaire. Un autre volet de l'enquête concerne le niveau des enseignants des écoles élémentaires et leur travail. Le rapport complet ainsi que le résumé exécutif sont disponibles en ligne.

Selon les chercheurs du PASEC, les élèves ont des niveaux insuffisants en langue en début et fin de scolarité, avec des différences notables selon les pays. En revanche il y a de bons résultats en mathématiques en début de scolarité, qui se dégradent en fin de scolarité. Les 10 pays pour lesquels on a pu mesurer l'évolution montrent une nette amélioration en langue et en début de scolarité en mathématiques. Mais les inégalités persistent : socio-économiques, public/privé, villes/campagnes.

Pour les enseignants, l'enquête fait apparaitre un niveau correct des contenus disciplinaires enseignés : 84% en langue, 65% en mathématiques ont la maîtrise nécessaire, mais une amélioration est à rechercher du côté de la didactique. Toutefois les 16% d'enseignant qui maîtrisent insuffisamment la langue interrogent le mode de recrutement des enseignants dans certains pays. C'est moins bon également en mathématiques à l'image de beaucoup de pays.

C'est ce qui fait dire aux chercheurs du PASEC que les ressources des écoles sont un facteur important de la variation des performances scolaires : accès aux manuels, locaux adaptés, école à proximité. L'environnement socio-économique et le niveau d'instruction des parents jouent beaucoup, ce qui explique par exemple que les écoles privées ont de meilleurs résultats que les écoles publiques. Enfin le rapport s'interroge sur l'efficacité du redoublement.

Les pistes préconisées en conclusion du rapport rejoignent souvent les analyses syndicales.

- 1) Développement de l'enseignement pré-scolaire
- 2) Début de scolarité davantage en langue maternelle

- 3) Focus sur les élèves en difficulté d'apprentissage
- 4) Equipements scolaires et ressources éducatives à renforcer
- 5) Mesures spécifiques pour la scolarisation et la réussite des filles
- 6) Formation initiale et continue des enseignants incluant davantage la didactique
- 7) Améliorer la carrière et la rémunération des enseignants

Rappelons qu'outre le comité d'éthique, le CSFEF a aussi demandé à la CONFEMEN que les syndicats soient consultés lors du déroulement des opérations d'évaluation dans chaque pays. Toutefois, les équipes nationales du PASEC n'ont pas répondu à ces demandes, relayées pourtant par la CONFEMEN. (La plupart des syndicats n'ont été sensibilisés que par le peu d'informations que le CSFEF pouvait recueillir auprès de l'équipe internationale du PASEC.)

Comme nous avions été échaudés par le peu de consultation dans les différents pays, nous avons indiqué à la CONFEMEN qu'il y avait une forte attente de dialogue social de la part des syndicats de l'éducation sur le résultat de cette enquête et les recommandations qui correspondent aux revendications syndicales. La CONFEMEN nous garantit que l'objectif est une meilleure adéquation de la formation des enseignants, initiale et continue, aux besoins d'éducation. Un autre volet important est de pouvoir exercer son métier dans des conditions matérielles satisfaisantes (locaux, effectifs, outils pédagogiques) ce qui est loin d'être le cas dans plusieurs pays. Enfin, la nécessité de rétribuer le travail des enseignants à sa juste valeur, de leur offrir des perspectives de carrière, devrait être un élément clé pour la qualité du système éducatif.

Après le lancement du PASEC, le CSFEF a tenu un webinaire sur les résultats du PASEC auquel ont participé les syndicats des 14 pays concernés.

Le CSFEF a ensuite mis sur pied un programme de coopération visant à ce que l'action syndicale presse les gouvernements pour qu'ils prennent des actions concrètes en faveur des enseignants, des enseignantes et des élèves et pour que les recommandations du PASEC soient suivies d'effet dans chaque pays. Les syndicats des pays suivants ont répondu à l'appel et organisé des activités en lien avec le PASEC : Sénégal, Niger, Cameroun, Gabon, Bénin, RDC, Burundi et Tchad.